



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 4 novembre 2020

### La Cour des comptes européenne se penche sur le soutien de l'UE en faveur du tourisme

La Cour des comptes européenne s'attache actuellement à déterminer si les financements de l'UE affectés à des investissements publics dans le secteur touristique ont été efficaces et s'ils ont permis d'apporter à ce dernier un soutien approprié avant la pandémie. Elle examine également comment l'Union entend limiter les retombées de la crise liée à la COVID-19 dans le domaine du tourisme.

La politique du tourisme de l'UE vise à faire en sorte que l'Europe reste une destination touristique de premier plan, tout en permettant à l'industrie du tourisme d'apporter une contribution maximale à la croissance et à l'emploi et en encourageant la coopération entre les pays de l'UE. En 2019, l'Union européenne était la région la plus visitée au monde: d'après les estimations, le tourisme représente environ 10 % du PIB et 12 % de l'ensemble des emplois dans l'UE.

La majeure partie de l'aide financière au tourisme est octroyée au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds de cohésion, qui, à eux deux, ont permis d'allouer 4 milliards d'euros au secteur touristique au cours de la période 2014-2020. Jusqu'à présent, près de 10 000 projets en lien avec des activités aussi diverses que la promotion, l'hôtellerie, les infrastructures et le développement d'attractions locales ont ainsi été cofinancés.

En 2020, la pandémie a eu pour effet de mettre en péril plus de 7 millions d'emplois dans le secteur du tourisme et d'exposer un nombre considérable d'entreprises ainsi que d'activités annexes au risque de faillite. Les mesures sanitaires, de même que les restrictions en matière de déplacements, font obstacle à une reprise. Actuellement, l'UE soutient le tourisme en luttant contre la pénurie de liquidités dans le secteur, mais aussi en proposant des critères et des procédures harmonisés pour rétablir une liberté de circulation totale et sûre. De plus, en cherchant à déterminer comment accroître la résilience de l'industrie du tourisme de l'UE face aux chocs économiques, la Commission a mis en évidence des défis à plus long terme en relation avec la durabilité des PME de ce secteur, leur utilisation du numérique et leur compétitivité.

*«Un grand nombre de citoyens de l'UE sont concernés par les investissements dans le tourisme, tant comme salariés que comme consommateurs», a déclaré M. Pietro Russo, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable de l'audit. «Nous voulons savoir si les fonds alloués par l'UE*

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de l'AuditInfo de la Cour des comptes européenne. Celle-ci est disponible dans son intégralité en anglais sur le site [eca.europa.eu](https://eca.europa.eu).

## ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu) @EUAuditors [eca.europa.eu](https://eca.europa.eu)

*au secteur ont été utilisés avec efficacité jusqu'à présent. Nous examinerons également les mesures prises par la Commission afin de limiter les retombées de la crise liée à la COVID-19 sur le tourisme.»*

Les auditeurs se pencheront sur les travaux réalisés par la Commission pour garantir l'efficacité des financements au titre du FEDER/Fonds de cohésion apportés par l'UE à des investissements publics dans le secteur du tourisme. L'audit couvrira quatre États membres (la Hongrie, la Pologne, l'Espagne et la Roumanie) et consistera à examiner le ciblage du financement ainsi qu'à passer à la loupe un certain nombre de projets publics relevant de programmes opérationnels sélectionnés de la période 2014-2020. Les auditeurs contrôleront également plusieurs projets publics achevés, financés au cours de la période de programmation 2007-2013, afin de déterminer s'ils sont toujours économiquement viables. Les résultats de l'audit, dont la publication est prévue pour le troisième trimestre 2021, permettront de contribuer de manière pertinente à la mise à jour de la stratégie de la Commission en faveur de l'industrie du tourisme dans l'UE après la crise de la COVID-19.

### **Informations générales**

L'AuditInfo consacrée au *soutien de l'UE en faveur des projets publics dans le secteur du tourisme* est disponible dans son intégralité, en anglais, à l'adresse [eca.europa.eu](https://eca.europa.eu). Les AuditInfos s'appuient sur les travaux préparatoires à un audit et ne doivent pas être considérées comme des observations, des conclusions ou des recommandations d'audit.

### **Contact presse pour cette AuditInfo**

Claudia Spiti – E: [claudia.spiti@eca.europa.eu](mailto:claudia.spiti@eca.europa.eu) - T: (+352) 4398 45 765 / M: (+352) 691 553 547